

OSSIER D'INSCRIPTION

Année d'étude : /

Formation de l'étudiant(e)

Inscrit en formation de

- ☐ DIE4100A - Cadre technique production et valorisation des ressources marines (CT PVRM)
☐ DIE4200A - Cadre technique génie de l'environnement marin (CT GEM)
☐ BCH1500A - Bachelor océanographe-prospecteur (OP)

pour accéder en

- ☐ 1^{re} année ☐ 2^e année ☐ 3^e année

Formation dispensée au Cnam-Intechmer, à Cherbourg-en-Cotentin (sauf en 2^e année de Bachelor océanographe prospecteur, formation dispensée actuellement à l'Université de South Wales, Pays de Gales, UK), susceptible d'évolution.

Données personnelles de l'étudiant(e)

NOM Prénoms

Nom d'usage (marital)

Né(e) le |_|_|_|_|_|_|_| Département ou pays

Ville de naissance Nationalité

Sexe : ☐ F - Féminin ☐ M - Masculin

Quelle est votre situation familiale pour l'année scolaire ?

- ☐ Seul(e) sans enfant ☐ Couple sans enfant ☐ Seul(e) avec enfant(s) ☐ Couple avec enfant(s)

Souffrez-vous d'un problème de santé et/ou d'un handicap nécessitant un aménagement spécifique pour suivre les examens et/ou les cours ?

- ☐ Oui (Contactez le service scolarité par mail scolarite-intechmer@cnam.fr avant le 15 octobre afin que votre demande soit prise en compte) ☐ Non

Quel est votre situation militaire pour l'année scolaire ? (sont concernés les étudiant(e)s français(es))

- ☐ Exempté(e) ☐ Service accompli ☐ Recensé(e) ☐ Journée d'appel à la défense (APD) effectuée ☐ Attente

Adresse de l'étudiant(e)

Quelle est votre adresse permanente ?

N° : Rue :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

(Toute correspondance administrative sera envoyée à cette adresse)

Baccalauréat ou équivalence

N° national étudiant (INE ou BEA pour les bacheliers, obligatoire depuis 1995) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☐ Baccalauréat français Série Mention

☐ DAEU B

☐ Titre étranger

☐ Validation d'étude, d'acquis ou
d'expérience

☐ Capacité en droit

Année d'obtention _ _ _ _ / _ _ _ _

Etablissement de préparation au Bac ☐ Lycée ☐ Université ☐ Autres

Etablissement Ville..... Département

Inscription administrative

Dans quel cadre de formation vous inscrivez-vous ?

☐ Formation initiale ☐ Reprise d'étude non financée ☐ Formation continue financée

Vous vous inscrivez en tant que ?

☐ Etudiant ☐ Stagiaire en formation continue ☐ VAE / VES

Quelle est la catégorie socio-professionnelle ? (voir annexe 2)

Du chef de famille (père ou mère) Code

De l'autre parent Code

Bénéficiez-vous d'une bourse pour cette année scolaire ?

☐ Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux : vous avez votre notification de bourse

☐ Etranger boursier du gouvernement boursier

☐ En attente de bourse : vous n'avez pas votre notification de bourse

☐ Aucune bourse

Parcours de l'étudiant(e)

Quel est le dernier établissement que vous ayez fréquenté ?

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Lycée | ☐ Privé supérieur | ☐ STS / BTS |
| ☐ Université française (y compris IUT) | ☐ Formation paramédicale | ☐ Cnam-Intechmer |
| ☐ CPGE | ☐ Etablissement étranger | |
| ☐ Ecole d'ingénieurs | ☐ Autres..... | |

Etablissement Ville..... Département

Année de dernière inscription _ _ _ _

Quelle était votre situation l'année dernière ?

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ A – Lycée | ☐ G – Enseignement par correspondance | ☐ R – Etranger du supérieur |
| ☐ B – BTS | ☐ H – Université française | ☐ S – Cnam-Intechmer |
| ☐ C – IUT | ☐ J – Ecole de management | ☐ T – Non scolarisé (jamais inscrit dans l'ens. sup.) |
| ☐ D – CPGE | ☐ K- ENS ou Grands établissement | ☐ U – Non Scolarisé (ayant déjà été inscrit dans l'ens. sup.) |
| ☐ E – Ecole d'ingénieurs | ☐ Q – Etranger du secondaire | ☐ M – ESPE |

Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

Reportez l'intitulé exact en toutes lettres

Année d'obtention _ _ _ _ / _ _ _ _

Etablissement Ville..... Département

Etes-vous titulaire d'un Brevet Fédéral de Plongée ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, indiquez le niveau

Etes-vous titulaire d'une carte mer, d'un permis côtier ou hauturier ou d'un ancien permis mer A ou B ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez

Couverture et protection sociale de l'étudiant(e)

Première inscription dans l'Enseignement Supérieur

Vous restez affilié(e) en tant qu'assuré(e) autonome à votre régime actuel de protection sociale, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre).

Vous n'avez aucune démarche d'affiliation à effectuer.

CVEC : Contribution Vie Etudiante et de Campus

La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) concrétise l'engagement pris dans le « Plan Étudiants » de 2017 d'améliorer les conditions de vie des étudiants pour favoriser la réussite de leurs études tout en diminuant le coût de la rentrée dès 2018. En effet la création de la CVEC s'accompagne de la disparition de la cotisation pour la sécurité sociale étudiante.

Pour valider votre inscription au Cnam-Intechmer vous devez vous acquitter de la CVEC. (Cf. Annexe 3 modalités de paiement CVEC)

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans l'ensemble des feuillets de ce dossier et des documents joints en annexe. Pour valider mon inscription, je m'engage à fournir les éléments demandés dans les délais et m'acquitter des droits de scolarité.

Fait à le

Signature de l'étudiant(e),
et/ou son (sa) représentant(e) légal(e)
le cas échéant (étudiant(e) mineur(e))

Autorisation droit à l'image

Entre

Cnam-Intechmer domicilié

Boulevard de Collignon – Tourlaville – 50110 Cherbourg-En-Cotentin
représentée par le directeur, M. Yann MEAR

et

Nom

Prénom

étudiant(e) au Cnam-Intechmer, inscrit(e) en

☐ DIE4100A - Cadre technique production et valorisation des ressources marines

☐ DIE4200A - Cadre technique génie de l'environnement marin

☐ BCH1500A - Bachelor océanographe-prospecteur

1. L'étudiant(e)

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

Le Cnam-Intechmer à fixer et à reproduire l'image de l'étudiante(e) pour la réalisation de la carte d'étudiant(e), pour son utilisation au sein de trombinoscopes à l'usage du Cnam-Intechmer ainsi qu'à conserver la photo d'identité pour archivage.

2. L'étudiant(e)

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

Le Cnam-Intechmer à reproduire, à diffuser, publier ou utiliser les photographies et/ou vidéos prises lors de ses présences sur le site du Cnam-Intechmer ou lors d'activités liées à son cursus au sein du Cnam-Intechmer.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit pour tout support de communication non commerciale (papier, télédiffusée, internet et réseaux sociaux) à usage d'information sur les formations, la recherche, la vie étudiante. La cession est sans limite de temps. Par la présente, l'étudiant(e) reconnaît être informé(e) du droit dont il dispose de rectifier ou retirer l'autorisation accordée. Elle est valable pendant toute la période durant laquelle l'étudiant(e) est inscrit(e) au Cnam-Intechmer.

Fait àle

Signature de l'étudiant(e),
et/ou son (sa) représentant(e) légal(e)
le cas échéant (étudiant(e) mineur(e))

Liste des pièces justificatives obligatoires

Ci-dessous la liste des pièces à fournir lors de votre inscription.

	1ère inscription au Cnam-Intechmer	Etudiant déjà inscrits au Cnam-Intechmer
Le dossier d'inscription complété, daté et signé	OUI	OUI
La photocopie du relevé des notes du baccalauréat (ou titre équivalent). Fournir la traduction en français pour les bacs étrangers	OUI	
Une photocopie de la carte d'identité	OUI	OUI
Deux photos d'identité récentes (format 35x35)	OUI	OUI (seulement une photo)
Une photocopie de l'attestation de votre carte vitale	OUI	OUI
Une photocopie de l'attestation de responsabilité civile pour l'année scolaire	OUI	OUI
Une photocopie du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (APD). Si vous n'avez pas accompli cette journée, fournir une photocopie de l'attestation de recensement délivrée par la mairie de votre domicile	OUI	
Une photocopie de l'attribution de bourse d'enseignement supérieur CROUS conditionnelle ou définitive (concerne les étudiants boursiers)	OUI	OUI
L'autorisation au droit à l'image complétée, datée et signée	OUI	
Une photocopie de l'attestation de paiement CVEC	OUI	OUI
Paiement des droits de scolarité : chèque bancaire ou postal à l'ordre de la régie des EPN ou paiement en ligne	OUI	OUI*

*Hormis les étudiants en 2^e année de Bachelor océanographe prospecteur, droit de scolarité à payer à l'université de South Wales.

Important

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et l'étudiant(e) devra fournir les pièces manquantes avant la date limite d'inscription sous peine d'être considéré(e) comme démissionnaire.

Planning inscription

Votre dossier complet doit être envoyé à l'adresse suivante, avant la date limite d'inscription :

Cnam-Intechmer
 Service scolarité
 BP 324
 50103 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Formations	Date limite d'inscription	Date de la rentrée	Date de fin formation
Cadre technique production valorisation des ressources marines			
1 ^{re} année	15/07/2019	18/09/2019 – 10h Amphithéâtre	12/06/2020
2 ^e année	28/08/2019	16/09/2019 – 10h Amphithéâtre	26/06/2020
3 ^e année	28/08/2019	16/09/2019 – 10h Amphithéâtre	30/09/2020
Cadre technique génie de l'environnement marin			
1 ^{re} année	15/07/2019	18/09/2019 – 10h Amphithéâtre	12/06/2020
2 ^e année	28/08/2019	16/09/2019 – 10h Amphithéâtre	26/06/2020
3 ^e année	28/08/2019	16/09/2019 – 10h Amphithéâtre	30/09/2020
Bachelor Océanographe prospecteur			
1 ^{re} année	15/07/2019	18/09/2019 – 10h Amphithéâtre	12/06/2020
2 ^e année	28/08/2019	23/09/2019 – à South Wales	29/05/2020
3 ^e année	28/08/2019	16/09/2019 – 10h Amphithéâtre	30/09/2020

Important

Tout dossier incomplet ne sera pas validé et l'étudiant(e) devra fournir les pièces manquantes avant la date limite d'inscription sous peine d'être considéré(e) comme démissionnaire.

Tout étudiant(e) absent(e) sans justification le jour de la rentrée sera considéré(e) d'office comme démissionnaire sauf cas particulier sur justificatif.

La carte étudiante et le certificat de scolarité seront délivrés la semaine de la rentrée après paiement des droits : bien vérifier l'exactitude des renseignements afin de signaler toute anomalie

La vie étudiante au Cnam-Intechmer – Informations pratiques

Se restaurer

A 5 min à pied de l'Institut, il est possible de se restaurer au **centre nautique « les marsouins »**. Il propose une restauration variée et complète au tarif étudiant. Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 13h30.

Pour s'inscrire, prendre contact avec le centre nautique : 02 33 54 80 68

A la cafétéria du Cnam-Intechmer, possibilité de réchauffer des aliments. Un distributeur de boissons chaudes & froides et de confiseries est à disposition.

Se loger

Plusieurs possibilités pour se loger à proximité du Cnam-Intechmer :

- **des logements de type HLM** avec l'agence **Presqu'île Habitat** sont réservés aux étudiants (places limitées) à Tourlaville. (Cf. brochure Presqu'île Habitat)

- **des adresses de particuliers** louant des logements meublés ou non meublés sont également disponibles. Demander le listing auprès du service scolarité. (Cf. liste des logements 2018-2019)

Se déplacer

L'établissement n'est pas desservi par les transports en commun. L'arrêt le plus proche se trouve à 1,5 km, ligne 5 - arrêt « les Flamands » ou ligne 8 - arrêt « Collignon » (passage peu fréquent).

Les moyens de transport sont :

- **le co-voiturage**

Les logements des étudiants sont concentrés sur deux à trois zones, il est facile d'établir du co-voiturage.

- **les deux-roues**

Un garage à vélo est à disposition.

La gare SNCF offre plusieurs fois par jour des arrivées et départs à destination de Caen, puis Paris, et dessert les villes de Valognes, Carentan, Lison et Bayeux.

Annexe 1 - Modalités de paiement des droits d'inscription

- **Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « La régie des EPN ».**

A remettre avec le dossier d'inscription. L'encaissement est prévu à partir de fin septembre.

Pour les demandes de paiement échelonné (maximum 3 versements), vous devez obligatoirement faire la demande d'un formulaire auprès de la scolarité, par mail scolarité-intechmer@cnam.fr, avant l'envoi du dossier d'inscription (les montants et mois d'encaissement des paiements échelonnés sont règlementés).

- **Par paiement en ligne.**

Les étapes à suivre pour réaliser un paiement en ligne.

1. Accès à vos identifiants

Votre identifiant et votre mot de passe seront transmis sur votre adresse mail personnelle étudiante renseignée dans le dossier. La réception des codes d'accès s'effectue à partir de début septembre.

2. Connexion à votre espace personnel

Pour réaliser un paiement en ligne, vous devez vous connecter à votre espace personnel Cnam. Il faut se connecter sur le site suivant :

Portail élève Cnam : <https://portaleleve.cnam.fr/sites/st/Pages/st-cnX.aspx>

The screenshot shows the login page of the Cnam student portal. At the top, there is a header with the Cnam logo and the text 'Conservatoire national des arts et métiers'. Below the header, there is a banner with a quote by Abbé Henri Grégoire: « Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître. ». The main content area features a login form titled 'Connexion à votre espace personnel'. The form has two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe', both marked with a red asterisk to indicate they are required. Below the input fields is a yellow button labeled 'Me connecter'. Underneath the button, there are links for 'J'ai perdu mon mot de passe ou mon identifiant' and 'Je désire changer mon mot de passe'. At the bottom of the form, there is a note: '* Ces champs sont obligatoires' and a blue information icon with the text: 'Si vous ne possédez pas encore de compte élève, veuillez contacter le Service de la scolarité du Cnam.'

3. Espace mes études en cours

Vous avez réussi à vous connecter, vous devez vous diriger vers les rubriques suivantes :

1. « Mes études en cours »
2. « Mes dossiers d'inscription »

A partir de la rubrique « Mes dossiers d'inscription, vous pouvez commencer effectuer le paiement en ligne (paiement sécurisé).

The screenshot displays the 'le cnam intechmer' student portal. The top header includes the logo and a quote by Abbé Henri Grégoire. The navigation menu on the left has four main sections: 'ACCUEIL' (Home), 'MON DOSSIER ADMINISTRATIF' (My Administrative File), 'MES ÉTUDES EN COURS' (My Studies in Progress), and 'MON PARCOURS' (My Path). The 'MES ÉTUDES EN COURS' section is highlighted with a blue arrow. The main content area shows 'Mon dernier dossier' (My last file) with details for 'Dossier A BCH Océanographe - prospecteur' and 'Mes prochains événements' (My upcoming events). The right sidebar shows user information for 'BUCHET Victor' and a list of 'MES OUTILS' (My Tools) and 'MES AUTRES SITES' (My Other Sites).

Le règlement devra impérativement être effectif au plus tard le 12/09/2019.

Annexe 2 – Professions et catégories socioprofessionnelles

10 Agriculteur Exploitant Cultivateur - Viticulteur - Horticulteur - Maraîcher - Fermier - Métayer - Entrepreneur de Travaux Agricoles (Moins de 10 salariés)	52 Employé civil et Agent de service de la fonction publique Aide-soignante, Ambulancier, Agent administratif, Commis, Agent de service, Préposé, Dactylo, Standardiste
21 Artisan Artisan Boulanger, Pâtissier, Boucher, Artisan Maçon, Plombier, Menuisier, Mécanicien, Artisan Coiffeur, Teinturier, Artisan d'imprimerie, d'art, Transporteur routier indépendant (moins de 10 salariés)	53 Policier, Militaire Gendarme, Pompier, Agent de police, Agent de sécurité
22 Commerçant et assimilé Tous commerces ou prestataires de service de moins de 10 salariés : Epicier, Cafetier, Restaurateur, Hôtelier, Forain, Libraire, Agent Immobilier	54 Employé administratif d'entreprise Secrétaire, Dactylo, Guichetier, Standardiste, Hôtesse d'accueil ou d'accompagnement, Employé
23 Chef d'entreprise de 10 salariés et plus	55 Employé de Commerce Vendeur, Caissière, Pompiste
31 Professions Libérales Médecin, Dentiste, Avocat, Architecte, Notaire, Expert comptable, Pharmacien	56 Personnels - Services directs aux particuliers Nourrice, Concierge, Coiffeur salarié
33 Cadre de la fonction publique Magistrat, Inspecteur, Officier, Administrateur, Attaché	61 Ouvrier Qualifié Mécanicien, Ajusteur, Conducteur de machine ou d'engin, O.H.Q., O.Q., Chef d'équipe, Jardinier, Menuisier, Charpentier, Ouvrier d'art, Verrier, Couturière, Chauffeur routier, Chauffeur de Taxi (Salarié), Magasinier
34 Professeur, Professions scientifiques Proviseur, Principal, Professeur Agrégé ou Certifié, Conseiller d'orientation, Médecin ou Pharmacien salarié, Médecin hospitalier	66 Ouvrier non Qualifié Manœuvre, Manutentionnaire, Bagagiste, Déménageur
35 Profession de l'information, des arts et des spectacles Journaliste, Ecrivain, Bibliothécaire, Danseur, Comédien ...	69 Ouvrier agricole Marin Pêcheur, Bûcheron, Berger
37 Cadre administratif, Commercial d'entreprise Directeur d'agence bancaire	71 Retraité : Agriculteur Exploitant
38 Ingénieur, Cadre technique d'entreprise	72 Retraité : Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise
42 Professeur des Écoles, Instituteur et Assimilé Instituteur, Directeur d'école, P.E.G.C, Maître Auxiliaire, Conseiller d'éducation, Documentaliste	73 Retraité : Cadre, Professions intermédiaires
43 Professions intermédiaires santé et du travail social Puéricultrice, Infirmier, Assistante Sociale, Préparateur en pharmacie, Educateur Spécialisé, Sage-femme	76 Retraité : Employé, Ouvrier
44 Clergé, Religieux	81 Chômeur n'ayant jamais travaillé pour les chômeurs qui ont <u>déjà travaillé</u> , indiquer la <u>dernière profession</u> et non '81'
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique Contrôleur des Impôts, Secrétaire Administrative, Inspecteur de Police, Adjudant	82 Néant ou personne sans activité professionnelle et qui n'a jamais travaillé pour les personnes sans activité professionnelle qui ont <u>déjà travaillé</u> , indiquer la <u>dernière profession</u> et non '82'
46 Professions intermédiaires santé et du travail social Puéricultrice, Infirmier, Assistante Sociale, Préparateur en pharmacie, Educateur Spécialisé, Sage-femme	99 Non renseignée (Inconnue ou sans objet)
47 Technicien Dessinateur industriel, Analyste, Programmeur, Géomètre, Technicien, Chimiste, Contrôleur Laitier ...	
48 Contremaître, Agent de maîtrise Conducteur de travaux, Chef de dépôt, Chef d'atelier, Chef de cuisine	

Annexe 3 - La Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : une démarche obligatoire

La loi d'orientation et de réussite des étudiants a institué dans son article **L841-5**, une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de **90 euros** (tarif annoncé pour 2018-2019, susceptible d'évolution). Cette contribution est destinée à favoriser votre accueil et votre accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à votre intention.

Collectée par les CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), **cette contribution est indispensable à votre inscription au Cnam-Intechmer.**

Sans preuve d'acquittement de la CVEC vous ne serez pas autorisé à vous inscrire au Cnam-Intechmer. Dès que vous vous serez acquitté de la CVEC, vous obtiendrez une attestation à faire parvenir à la scolarité du Cnam-Intechmer en même temps que votre dossier d'inscription.

A compter du 1er juillet 2018, vous pourrez vous acquitter de la CVEC en vous rendant sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Cette démarche concerne tous les étudiants ou futurs étudiants.

COMMENT OBTENIR VOTRE ATTESTATION ?

Obtenir votre attestation (à compter du 1er juillet) :

- Vous vous connectez /vous créez un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
- Vous indiquez votre ville d'études
- Vous vous acquittez de votre CVEC
- Vous obtenez votre attestation

Anticipez dès aujourd'hui, et créez votre compte sur votre plateforme de services numériques, MesServices.etudiant.gouv.fr

ETES VOUS EXONÉRÉ ?

Seuls sont exonérés les boursiers ou les bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre d'aides spécifiques annuelles.

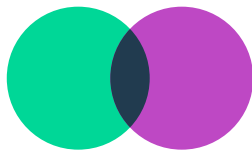
Les étudiants exonérés ne paieront pas la CVEC **mais devront se rendre sur le site cvec.etudiant.gouv.fr afin d'obtenir une attestation d'acquittement indispensable à leur inscription administrative.**

Si vous n'êtes pas encore boursier, car l'examen de votre demande de bourse est en cours, le système ne vous reconnaîtra pas encore comme boursier, et vous demandera de payer la CVEC. Vous pourrez ultérieurement demander le remboursement auprès du CROUS, une fois votre notification définitive de bourse obtenue.

ÊTES-VOUS DANS UNE DE CES SITUATIONS ?

- **Vous êtes inscrits en formation continue (contrat de professionnalisation).** Votre formation est prise en compte par un employeur ou par un organisme collecteur ? Vous n'êtes pas concerné par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.
- **Vous êtes étudiant en échange international en France ?** Vous n'êtes pas concerné par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.

**Le service scolarité d'Intechmer est à votre écoute pour tous renseignements complémentaires :
scolarite-intechmer@cnam.fr**



CVEC
Contribution
Vie Étudiante
et de Campus

Vous acquitter de la CVEC, une démarche obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur

Avant de vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez vous acquitter de la CVEC, la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

La CVEC, c'est quoi ?

La CVEC est la Contribution de Vie Étudiante et de Campus. La loi prévoit qu'elle est collectée par les Crous.

**La CVEC contribue à l'amélioration
des conditions de vie et d'étude
et à la dynamisation de la vie
de campus**

Elle est destinée à :

- **favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants**
- **conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention**

Une démarche obligatoire

**Vous avez 2 manières de vous acquitter
de cette obligation :**

- En payant la CVEC, car vous y êtes assujetti.
Son montant est fixé à 90 €.
- En étant exonéré de la CVEC.
Dans ce cas, vous ne paierez rien.

**Dans les deux cas, vous pourrez, à l'issue
de la démarche, obtenir une attestation :**

- Vous devez fournir cette attestation à votre établissement d'enseignement supérieur.
- Notez bien que votre établissement ne pourra pas finaliser votre inscription sans cette attestation.



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**L'acquiescement de la CVEC
s'effectue en ligne sur
cvec.etudiant.gouv.fr**

LOGEMENTS 2019-2020

Locations F1 - F2						
VILLE	ADRESSE	LOYER	CONTACT	TEL/MAIL	REMARQUES	DISPONIBILITE
CHERBOURG	Quartier Hôpital Pasteur	460 € charges comprises	Mme Isabelle Guannel	06 67 37 00 35 isabelle.guannel@gmail.com	F2 calme	Disponible
CHERBOURG	Quartier Hôpital Pasteur	345 (F1) / 385 € (F2)	Mme Houtteville	06 19 55 41 10 maude.mine@gmail.com	2 F1 meublés + 1 F2	Disponible
CHERBOURG	Centre ville - rue Cachin	320 €	M. Molto	06 61 14 44 80 christopher.molto@gmail.com	meublé	Disponible
CHERBOURG	Centre ville - rue Cachin	320 €	M. Molto	06 61 14 44 80 christopher.molto@gmail.com	meublé	Disponible
LE BECQUET	Maison meublée	550 € charges comprises	Mme Marie Catherine Menu	06.08.86.86.12 mcgrany@vivaldi.net	Cuisine ouverte sur séjour / 2 chambres à l'étage / 2 WC / salle de	Non connue
TOURLAVILLE	Proche de la mairie		Mme Anthestétique	02 33 22 29 81 - 06 85 40 79 11		Indisponible ?
TOURLAVILLE	Rue Waldeck Rousseau - A 2km d'Intechmer (piste cyclable)	290€ + 45 € de charges	M. Leblond	02 33 43 75 47 fami.leblond@free.fr	2 pièces / cuisine / chambre / parking	Disponible
TOURLAVILLE			Mme Fouquet	06 11 58 57 64 fouquet.jada@orange.fr	cuisine / chambre / salle de bain / parking	Indisponible ?
Locations studios						
VILLE	ADRESSE	LOYER	CONTACT	TEL/MAIL	REMARQUES	DISPONIBILITE
CHERBOURG	Quartier Hôpital Pasteur	305 €	Mme Houtteville	06 19 55 41 10 maude.mine@gmail.com	4 studios meublés dans le même immeuble	Disponible
CHERBOURG	Quartier Hôpital Pasteur		Mme Cottebrune	02 33 04 58 09	5 studios	Non connue
TOURLAVILLE	93 rue Gambetta		M. Bellee	02 33 46 72 03/06 76 50 08 jp.bellee@orange.fr	2 studios neufs	Non connue
CHERBOURG	Rue Thomas Henry	370 € + électricité	Mme Dorey Régine	02 33 53 24 65 - regine.dorey@free.fr	1 studio cuisine séparée	Disponible le 30 juin
CHERBOURG	Rue Thomas Henry	370 € + électricité	Mme Dorey Régine	02 33 53 24 65 - regine.dorey@free.fr	1 T1	Disponible le 1er juillet
CHERBOURG	A proximité du centre ville	343 €	Agence Orpy	02.33.78.22.78		Disponible le 3 juin
CHERBOURG	Quartier Hôpital Pasteur	339 €	Agence Orpy	02.33.78.22.78		Disponible le 3 juin
	Quartier du Val de Saire	380 €	Agence Orpy	02.33.78.22.78		Disponible le 25 juillet
Locations chambres						
VILLE	ADRESSE	LOYER	CONTACT	TEL/MAIL	REMARQUES	DISPONIBILITE
BRETTEVILLE EN SAIRE		270 € / mois	M. Dubois	06 73 84 38 74 mdubois@mef-cotentin.com		Indisponible
CHERBOURG	A proximité du cinéma CGR	250 € / mois ?	M. Avoine et Mme Chartier	02 33 23 32 72 - 06 99 50 01 93 fabrice.avoine@orange.fr		Non connue
DIGOSVILLE	A 2 km de Cherbourg et à 100 m de la mer / Accès wifi	290 € + 60 € de charge		06 33 37 70 70 claire.charton@cegetel.net	grande chambre meublée	Non connue
TOURLAVILLE	12 m2 avec salle de bains et wc indépendants au centre de tourlaville - possibilité wifi	320 € charges comprises		06 35 51 58 48 jeanluc.hainneville@9online.fr		Disponible
TOURLAVILLE		250 €	Mme Burnel	06 07 34 76 44 michele.burnel@hotmail.fr	2 chambres	Disponible fin août
Locations maisons						
BECQUET	Idéal pour colocation étudiante	530€ / mois		06 63 42 01 08 babethmenut@gmail.com		Disponible du 1er septembre 2019
BRETTEVILLE	4km d'Intechmer - Deux étudiants en colocation	759 € / mois	M. Daniel Carré	06 15 56 55 68		Disponible
TOURLAVILLE	Situé a quelque pas de la place de la mairie	360/mois sans les charges		02 33 43 46 08		Disponible